



L'Agence des coopératives d'habitation
The Agency for Co-operative Housing

Sondage sur la durabilité

Rapport sommaire



Burnaby | Calgary | Toronto | Ottawa

TOLL-FREE TEL/SANS FRAIS TÉL 1.866.660.3140 TOLL-FREE FAX/SANS FRAIS TÉLÉC 1.866.695.7417
info@agency.coop www.agency.coop www.agence.coop



Table des matières

I.	Résumé.....	2
II.	Politique en matière de durabilité	3
III.	Économie d'eau et d'énergie	4
IV.	Économiser de l'énergie	5
V.	Qu'avons-nous appris d'autre?.....	6
	Fournisseurs ou entrepreneurs	
	Évaluations de l'état du bâtiment et vérifications de la consommation d'énergie	
	Consommation de papier	
	Compostage	
	Recyclage	
	Produits ou fournitures écologiques	
VI.	Que pouvons-nous faire de plus?	8
VII.	Pour en apprendre davantage	9
VIII.	Annexe A : Spécimen du sondage et des questions	10

Résumé

La durabilité figure parmi les valeurs fondamentales de l'Agence des coopératives d'habitation (l'Agence). Nous sommes déterminés à promouvoir des pratiques durables au sein de notre organisation et auprès de nos coopératives clientes. Nous reconnaissons notre potentiel d'influencer les coopératives d'habitation en montrant l'exemple et en les guidant vers des pratiques plus durables dans leurs activités et auprès de leurs membres.

En novembre 2017, dans le cadre de ce travail continu, l'Agence a sondé ses coopératives clientes sur leurs pratiques en matière de durabilité afin d'en apprendre davantage sur la façon dont l'Agence peut appuyer ces efforts. Environ 445 clients de l'Agence ont été invités à répondre au sondage en ligne et ont eu deux semaines pour le faire. Sur les coopératives qui ont répondu au sondage, 54 % provenaient de l'Ontario, 34 % de la Colombie-Britannique et les 12 % restants de l'Alberta et de l'Île-du-Prince-Édouard. Au total, 153 coopératives d'habitation (29 %) ont répondu à notre sondage. Les 20 premiers répondants ont été inscrits à un tirage au sort pour gagner une carte-cadeau Home Depot de 100 \$.

Le rapport qui suit examine les résultats du sondage et énonce des recommandations pour la suite des travaux à réaliser, en collaboration avec le mouvement de l'habitation cooperative.

Pour obtenir de plus amples renseignements, ou si vous avez des questions ou des commentaires sur le rapport, veuillez communiquer avec Natascha Morrison, agente d'information, au 613 234-4557, poste 620, ou par courriel à l'adresse nmorrison@agence.coop.

*Nous sommes tournés
vers l'avenir, nous
respectons
l'environnement, nous
consolidons nos activités
et nous aidons nos clients
à préserver leurs
propriétés pour les
générations à venir.*



Politique en matière de durabilité

L'une des méthodes utilisées par l'Agence pour promouvoir la durabilité auprès de ses clients consiste à encourager les coopératives d'habitation à adopter une politique sur la durabilité. Dans ce contexte, l'un des objectifs du sondage était de déterminer le nombre de coopératives d'habitation ayant déjà une telle politique en vigueur. Bien que seulement 13 des 153 coopératives sondées aient pris cet engagement, lorsque nous leur avons demandé si elles envisageaient d'adopter une telle politique, 45 % des coopératives ont répondu oui, 53 % n'étaient pas certaines et 1 % a répondu non.



LE SAVIEZ-VOUS?

Les 13 coopératives dotées d'une politique sur la durabilité utilisent le modèle de politique en matière de développement durable de la FHCC. Vous souhaitez y jeter un coup d'œil? Vous le trouverez [ICI](#) sur le site Web de l'Agence.



RECOMMANDATIONS

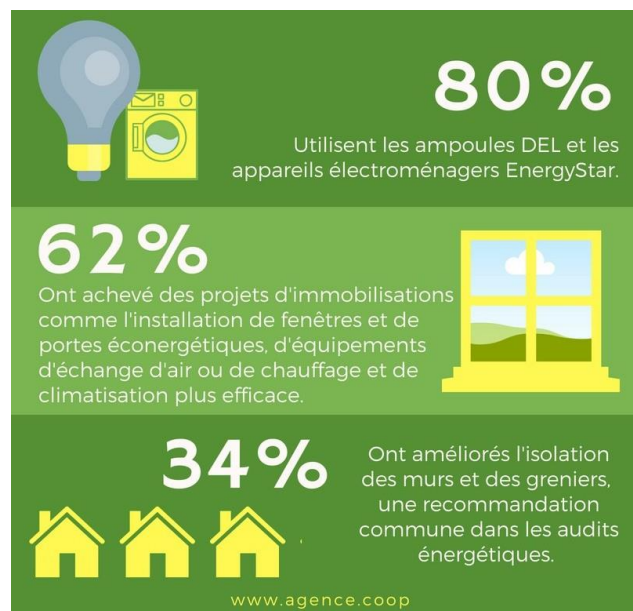
- *Demandez à la FHCC de mettre à jour leur modèle de politique pour en faire un PDF remplissable.*
- *Continuer à promouvoir la politique en ligne et lors des événements de l'Agence.*



Économie d'eau et d'énergie

Même sans politique sur la durabilité en place, les coopératives d'habitation ont été très actives dans la mise en œuvre de mesures d'économie d'eau et d'énergie. Parmi les répondants, 81 % ont installé des toilettes à faible consommation d'eau, 69 % ont installé d'autres dispositifs d'économie d'eau (comme des pommes de douche à faible débit), 17 % ont installé des barils de pluie et 18 % ont mis en œuvre de nombreuses mesures, par exemple des chauffe-eau instantanés, des systèmes d'irrigation dotés de compteurs et des plantes résistantes à la sécheresse. Une coopérative a été en mesure de réduire le nombre d'arrosages requis pour le terrain et de limiter le lavage des voitures.

Plus de 80 % des coopératives d'habitation ont installé des ampoules à économie d'énergie et des appareils électroménagers EnergyStar. De plus, 62 % des coopératives ont achevé des projets d'immobilisations plus importants, comme



l'installation d'équipement de chauffage et de climatisation plus efficace, de portes et fenêtres écoénergétiques ou d'équipement de renouvellement de l'air, et 34 % des coopératives sondées avaient amélioré l'isolation des murs et des greniers.

Environ une douzaine d'autres coopératives d'habitation avaient amélioré leurs propriétés par :

- des thermostats programmables;
- un revêtement isolant;
- des minuteries pour les lumières extérieures;

- des panneaux solaires;
- des plinthes chauffantes à rendement plus élevé;
- des thermostats.

Dans les aires communes, 60 % des coopératives d'habitation ont installé des lumières contrôlées par détecteur et quelques autres lumières à DEL. (Les DEL sont extrêmement écoénergétiques et consomment jusqu'à 90 % moins d'énergie que les ampoules à incandescence.) De plus, la longue durée de vie des DEL permet d'économiser de l'argent et de l'énergie en matière de coûts d'entretien et de remplacement. De nombreuses coopératives d'habitation (60 %) maintiennent une température modérée à l'intérieur, tandis qu'une douzaine de coopératives ont installé des stores qui repoussent la chaleur solaire en été et la retiennent en hiver.

On souhaite également former les membres pour qu'ils signalent rapidement les robinets qui fuient, les renseigner sur les mesures de conservation de l'eau et les encourager à baisser le chauffage en hiver et à utiliser un ventilateur en été, plutôt qu'un climatiseur. Quelques coopératives ont déclaré avoir l'intention d'installer des barils de pluie ou des lumières avec détecteur de mouvement, ou de remplacer les vieux appareils de chauffage par des modèles à haut rendement énergétique.

Économiser de l'énergie

Certaines coopératives ont mentionné à l'Agence qu'elles ne prévoient pas réduire davantage leur consommation d'eau et d'énergie. Lorsqu'on leur a demandé ce qui les empêchait de le faire, 27 % des coopératives ont répondu qu'elles avaient fait tout ce qu'elles pouvaient, tandis que 26 % ont répondu qu'elles n'avaient pas les moyens de mettre en place des mesures supplémentaires. En outre, 47 % des coopératives n'ont jamais envisagé de réduire leur consommation d'eau et d'énergie parce que le sujet n'a pas été abordé, parce que ce n'est pas une priorité ou parce que les membres paient pour leur propre eau et leurs propres services publics.

60%
des coopératives ont installé des lumières contrôlées par détecteur et des lumières à DEL dans les aires communes. Les DEL consomment jusqu'à 90 % moins d'énergie que les ampoules à incandescence.

L'ÉNERGIE PROPRE
Les coopératives ont amélioré leurs propriétés par des thermostats programmables, des revêtements isolants, des minuteriers pour les lumières, des panneaux solaires, des plinthes chauffantes écoénergétiques et des thermostats.

COMMENCER PETIT À PETIT
Les petites choses font la différence - maintenez une température modérée dans votre maison et votre bureau.

www.agence.coop



RECOMMANDATIONS

- *Préparer des fiches-conseils ou des résumés d'une page et des vidéos d'information sur les pratiques exemplaires. **Soixante pour cent des coopératives interrogées ont réclamé davantage de ressources!***
- *S'assurer que toutes les ressources sont rédigées dans un langage clair et présentées du point de vue d'une coopérative.*

Qu'avons-nous appris d'autre?

Fournisseurs ou entrepreneurs

Lorsqu'elles choisissent des fournisseurs ou des entrepreneurs, 39 % des coopératives posent des questions sur leurs pratiques environnementales et 28 % privilégient le commerce équitable et les entreprises à salaire équitable. De plus, 11 % des coopératives ont ajouté des renseignements sur leurs exigences en matière de durabilité environnementale dans leur dossier d'appel d'offres. Certaines coopératives ont recours à des entrepreneurs approuvés par leur fédération et d'autres appuient les petites entreprises en choisissant des entreprises locales.



LE SAVIEZ-VOUS?

- *L'Agence a développé un nouveau guide en langage clair Guide de la gestion de projet qui contient un annexe utile intitulé « Construction écologique, durable et écoénergétique ».*



RECOMMANDATIONS

- *Promouvoir auprès des coopératives des informations sur la construction écologique, durable et écoénergétique.*

Évaluations de l'état du bâtiment et vérifications de la consommation d'énergie

Quatre-vingt-deux pour cent des coopératives ont commandé une évaluation de l'état du bâtiment (EEB), le tiers d'entre elles ayant déclaré que l'EEB comprenait des recommandations pour la conservation de l'eau et de l'énergie. De plus, 33 % ont commandé une vérification de la consommation d'énergie, et plus de la moitié d'entre elles ont déclaré avoir adopté les recommandations formulées dans le rapport. Les 67 % qui ne l'ont pas fait citent les raisons suivantes : le manque de fonds, d'autres priorités ou le manque de connaissances. Quelques coopératives ont dit prévoir effectuer une vérification de la consommation d'énergie dans un avenir proche.



LE SAVIEZ-VOUS?

- L'Agence a récemment élaboré un guide en langage clair sur l'évaluation de l'état du bâtiment et sur l'étude du fonds de réserve. [Jetez-y un coup d'œil!](#)



RECOMMANDATIONS

- Demandez aux firmes d'ingénierie qui préparent les EEB d'inclure des détails sur l'importance d'atteindre l'équilibre entre les économies de coûts et la durabilité, aussi connu sous le nom d'établissement des coûts du cycle de vie.
- Élaborer un guide en langage clair pour comprendre les vérifications de la consommation d'énergie.
- Explorer de nouvelles façons d'encourager les coopératives à adopter et à mener à terme les recommandations issues des vérifications de la consommation d'énergie.

Consommation de papier

Un grand nombre de coopératives (82 %) prennent des mesures pour réduire leur consommation de papier. La majorité d'entre elles recyclent le papier, copient et impriment des deux côtés, réutilisent les rebuts de papier, communiquent avec les membres par courriel et par affichage sur le site Web ou la page Facebook de la coopérative et achètent des produits de papier fabriqués à partir de matériaux recyclés. D'autres coopératives utilisent une « liste de lecture » pour que le personnel puisse lire les documents, plutôt que d'imprimer une copie pour chaque personne. Une coopérative utilise des tablettes électroniques aux réunions du conseil d'administration et une autre se débarrasse des classeurs du conseil en affichant les politiques, les procès-verbaux, etc. sur une section du site Web protégée par mot de passe.



Compostage

Des coopératives interrogées, cent (65 %) ont déclaré que leurs membres compostent les résidus alimentaires. Les deux tiers utilisent un service municipal de compostage, tandis qu'un tiers utilise des bacs de compostage à unités multiples. Quelques coopératives utilisent un service de compostage privé payé par la coopérative et environ une douzaine de coopératives ont installé des composteurs dans leurs jardins. Les facteurs qui découragent le compostage sont notamment le fait que les municipalités n'offrent pas de service de compostage, la peur d'attirer les animaux (surtout les rats), le manque d'espace et le manque d'intérêt.

Recyclage

Lorsque nous avons demandé aux coopératives si elles aident leurs membres à recycler des articles, 50 % ont répondu qu'elles aident au recyclage de la peinture et 46 % facilitent le recyclage des piles. Certaines coopératives organisent une collecte annuelle pour les matières recyclables, tandis que d'autres organisent une vente-débarras communautaire ou des événements d'achats et d'échanges dans une aire commune de la coopérative.



RECOMMANDATIONS

- *Élaborer des fiches-conseils contenant de l'information ciblée sur les différentes options municipales de compostage et de recyclage pour les logements collectifs.*

Produits ou fournitures écologiques

Près de la moitié des coopératives sondées utilisent des produits de nettoyage écologiques. De plus, 43 % utilisent de la peinture à faible teneur en COV (composés organiques volatils), tandis que 24 % achètent des revêtements de sol écologiques. Une seule coopérative utilise des couverts et de la vaisselle compostables lors des événements. Une autre coopérative utilise de l'engrais pour gazon sans danger pour l'environnement.

Que pouvons-nous faire de plus?

La majorité des coopératives sondées ont demandé plus de ressources, elles réclamaient entre autres des fiches-conseils et des guides pratiques. De plus, 44 % des coopératives estimaient que des ateliers et des affiches, en plus d'aide financière et de renseignements sur le financement bien sûr, seraient utiles.



LE SAVIEZ-VOUS?

- *Saviez-vous que notre site Web comprend une page consacrée aux subventions et aux prêts liés à la durabilité? [Jetez-y un coup d'œil!](#)*



RECOMMANDATIONS

- *Élaborer un guide en langage clair pour le Fonds national de co-investissement pour le logement de la SCHL.*
- *Continuer à promouvoir activement le [Programme des microsubventions pour des coops plus vertes](#) et à fournir de l'information sur les autres programmes, rabais et mesures incitatives.*

Pour en apprendre davantage

L'Agence met de nombreuses autres ressources à votre disposition sur son [site Web](#), notamment [Les 5 principales mesures d'économie d'énergie](#), la [Trousse d'outils de durabilité de la FHCC](#) (en anglais seulement) et le [Guide vert du rénovateur de la SCHL](#). Au fur et à mesure que nous créons de nouvelles ressources, dont celles qui sont recommandées ci-dessus, nous les rendons accessibles en ligne, alors visitez souvent le site pour voir les nouveautés.

Vous pouvez également visiter notre [site Web Coup de circuit](#) pour découvrir comment d'autres coopératives mettent en œuvre des mesures d'économie d'énergie qui les aident à économiser de l'argent et à réduire l'empreinte écologique de leur coopérative.

Annexe A : Spécimen du sondage et des questions

Les coopératives d'habitation de partout dans le monde prennent des mesures pour réduire leur empreinte carbone en diminuant leur utilisation de ressources. À l'échelle mondiale, de nombreuses coopératives se sont déjà engagées dans la campagne Coopératives pour 2030 en soutien aux Objectifs de développement durable de l'ONU.

L'Agence des coopératives d'habitation mène un court sondage pour en apprendre davantage sur ce que nos clients font pour réduire leur empreinte carbone. Ces renseignements nous aideront à trouver des façons de vous soutenir dans ces efforts. Veuillez prendre dix minutes pour répondre à notre sondage **avant le 20 novembre**. Suivez le lien ci-dessous.

Les vingt premières coopératives à répondre au sondage participeront au tirage d'une carte-cadeau de 100 \$ à Home Depot; alors n'oubliez pas de nous laisser vos coordonnées!

Nom de la coopérative :

Personne contact et courriel :

Province :

Questions du sondage

1. **Votre coopérative a-t-elle une politique en matière de durabilité? O/N**
 - a) Si non, votre conseil d'administration pourrait-il envisager d'en adopter une? O/N
 - b) Si oui, depuis combien de temps votre politique est-elle en place?
 - 1) Moins d'une année
 - 2) Une à deux années
 - 3) Deux à quatre années
 - 4) Cinq années ou plus
 - c) Si oui, est-elle basée sur le Modèle de politique de développement durable de la Fédération de l'habitation coopérative du Canada? O/N
2. **Est-ce que votre coopérative a mis en place des mesures de conservation de l'eau? Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.**
 - 1) Installation de toilettes à faible débit
 - 2) Installation de dispositifs économiseurs d'eau (p. ex., pommes de douche à faible débit)
 - 3) Installation de barils pour l'eau de pluie
 - 4) Autre : (champ de texte)

3. Est-ce que votre coopérative a mis en place des mesures de conservation de l'énergie?

Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.

- 1) Utilisation d'ampoules à faible consommation d'énergie
- 2) Achat d'appareils et d'équipement EnergyStar
- 3) Changement du système électrique en système au gaz (p. ex., chauffage et réservoirs d'eau chaude)
- 4) Installation de fenêtres, de portes, d'échangeurs d'air ou de systèmes de chauffage et de climatisation écoénergétiques
- 5) Amélioration de l'isolation (p. ex., du grenier et des murs)

Dans les aires communes :

- 1) Installation de lumières contrôlées par détecteurs
- 2) Installation de stores qui repoussent la chaleur du soleil l'été et la retiennent l'hiver
- 3) Maintien d'une température modérée
- 4) Installation de panneaux solaires
- 5) Autre : (champ de texte)

4. Est-ce que votre coopérative prévoit réduire sa consommation d'eau et d'énergie à l'avenir?

O/N

Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.

- 1) Utiliser des ampoules à faible consommation d'énergie
- 2) Acheter des équipements EnergyStar
- 3) Éteindre les ordinateurs et les autres équipements lorsque personne n'est dans le bureau
- 4) Utiliser de l'énergie verte, comme l'énergie éolienne ou des panneaux solaires
- 5) Former les membres pour signaler rapidement les robinets qui coulent
- 6) Éduquer les membres au sujet des mesures de conservation de l'eau
- 7) Encourager les membres à baisser le chauffage en hiver et à utiliser un ventilateur au lieu d'un climatiseur en été

Dans les aires communes :

- 1) Installation de lumières contrôlées par détecteurs
- 2) Installation de stores qui repoussent la chaleur du soleil l'été et la retiennent l'hiver
- 3) Maintien d'une température modérée

Si non, y a-t-il des raisons pour lesquelles vous ne prévoyez pas réduire davantage la consommation d'eau et d'énergie?

- 1) Nous avons fait tout ce que nous pouvons
 - 2) Notre coopérative ne peut pas se le permettre
 - 3) Nous n'avons pas le temps
 - 4) Le conseil ou les membres ne sont pas intéressés
 - 5) Autre : (champ ouvert)
5. **Votre coopérative a-t-elle commandé une évaluation énergétique?** O/N
- a) Si non, prévoyez-vous le faire? O/N
 - b) Si oui, avez-vous adopté quelques-unes des recommandations ou toutes les recommandations du rapport ou êtes-vous en train de les adopter? O/N
6. **Est-ce que votre coopérative a commandé une évaluation de l'état de l'immeuble?** O/N
- a) Si oui, est-ce que l'évaluation inclut des recommandations au sujet de la conservation de l'eau et de l'énergie? O/N
 - b) Adoptez-vous une approche de coûts liés au cycle de vie pour les remplacements d'immobilisations? O/N
 - c) Si ce n'est pas le cas, souhaiteriez-vous en savoir plus sur les coûts liés au cycle de vie? O/N
7. **Est-ce que votre coopérative a pris des initiatives pour réduire sa consommation de papier?** O/N
- Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.
- 1) Recyclage du papier
 - 2) Photocopies et impression recto-verso
 - 3) Réutilisation du papier brouillon
 - 4) Tenue de réunions sans papier
 - 5) Communication avec les membres par courriel et au moyen de publications sur le site Web de la coopérative
 - 6) Achat des produits de papier fabriqués à partir de matériaux recyclés
8. **Est-ce que les membres de votre coopérative compostent les déchets alimentaires?** O/N
- a) Si oui, de quelles façons faites-vous du compostage? Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.
 - 1) Service de compostage municipal
 - 2) Compostage domestique individuel
 - 3) Bacs de compostage pour plusieurs logements
 - b) Si non, pour quelles raisons le compostage n'est-il pas offert? Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.
 - 1) La municipalité n'offre pas de service de compostage

- 2) Les membres ne sont pas intéressés
- 3) Les membres craignent que le compost attire les animaux
- 4) Trop salissant
- 5) Trop d'inconvénients

9. **Est-ce que votre coopérative aide les membres à recycler certaines matières? O/N**
Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.

- 1) Batteries
- 2) Peinture
- 3) Bombe aérosol
- 4) Équipement et produits ménagers dangereux
- 5) Électronique (ordinateurs, téléviseurs, téléphones cellulaires, tablettes, etc.)
- 6) Ampoules fluorescentes compactes et fluorescentes
- 7) Meubles
- 8) Vêtements
- 9) Autres articles ménagers

10. **Est-ce que votre coopérative utilise des fournitures ou des produits respectueux de l'environnement? O/N**

Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.

- 1) Peinture
- 2) Revêtement de sol
- 3) Produits de nettoyage
- 4) Bois FSC
- 5) Autre : _____

11. **Lorsque vous choisissez des fournisseurs ou des entrepreneurs, faites-vous les choses suivantes? Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.**

- 1) Poser des questions au sujet de leurs pratiques environnementales
- 2) Favoriser une entreprise de salaire et de commerce équitables
- 3) Mettre des renseignements sur nos exigences en matière de développement durable dans nos dossiers d'appel d'offres

12. **Quelle forme d'aide serait la plus utile pour aider votre coopérative à devenir plus durable sur le plan environnemental?**

- 1) Ressources utiles ou guides pratiques imprimés
- 2) Liens vers des sites Web offrant des guides pratiques et ressources utiles
- 3) Ateliers
- 4) Autre : _____

C'est terminé! Je vous remercie d'avoir participé à notre sondage.